

LP MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ - COMPTABILITÉ ET PAIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine : Droit, économie, gestion

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an

Niveau d'étude : BAC +3 / licence

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale
- * Contrat de professionnalisation

Nature de la formation : Diplôme national

Objectifs

Elle propose une voie d'accès à la profession comptable par le métier de la paie et du social. Le domaine est particulier. Il correspond à une activité récurrente, incontournable, dotée d'une certaine technicité et pour laquelle il importe de disposer de spécialistes, tant au sein des cabinets comptables que dans les entreprises.

Les métiers visés sont les suivants :

- * Responsable paie et gestion du social
- * Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- * Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- * Responsable des ressources humaines
- * Assistant ressources humaines

Cela correspond, si l'on se réfère aux plus proches, aux codes Codes ROME M 1203 ; M 1501 ; M 1503.

Savoir faire et compétences

Les compétences attendues à l'issue de ce diplôme sont les suivantes :

- * Disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social.
- * Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie.
- * Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique.

- * Etre un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux.
- * Etre capable d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales.
- * Connaître la diversité# des contrats de travail et leurs spécificités.
- * Etre capable d'utiliser les principaux logiciels de paie.
- * Maitriser la comptabilité# des charges de personnel.
- * Etre en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.
- * Savoir présenter un tableau de bord du social.

Informations supplémentaires

Les représentants du monde socioprofessionnel participent aux enseignements, à la définition du contenu et à celle du rythme de l'alternance. Ils participent aux Conseils de perfectionnement.

Contenu de la formation

La formation est organisée en alternance. Le calendrier est arrêté en partenariat avec les partenaires._x000D_

En dehors du module de mise en situation professionnelle qui constitue une unité d'enseignement spécifique, les enseignements sont organisés en deux unités capitalisables, la compensation étant de droit à l'intérieur de chaque unité.

Organisation de la formation

- *UE LP MGGS (Obligatoire)*
 - Calcul des Points de Bonus LP GPS
 - *BONUS LP GPS (Facultatif)*
 - Sport
 - Langue étrangère
 - Culture
- Cadre économique et managérial des ressources humaines
 - *Cadre économique et managérial des ressources humaines (Obligatoire)*
 - Economie du travail et théorie des ressources humaines
 - Expression-communication
 - Organisation et gestion des ressources humaines
 - Contrôle de gestion et tableaux de bord
 - Contrôle de gestion sociale
 - Anglais
- Environnement juridique et comptable
 - *Environnement juridique et comptable (Obligatoire)*
 - Droit du travail individuel
 - Droit du travail collectif
 - Droit de la protection sociale
 - Comptabilité et fiscalité de la paie
 - Missions professionnelles et révision comptable
- Système d'information et de gestion de la paie
 - *Système d'information et de gestion de la paie (Obligatoire)*

- Système d'information et paie
- Les logiciels de paie
- Paie et éléments de rémunération
- Les paies spécifiques
- Traitement et déclaration des charges fiscales et sociales

- Mise en situation professionnelle
- Projet personnel et professionnel

Conditions d'accès

Pour être accueilli dans les formations conduisant à la licence professionnelle, vous devez justifier :

- * soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle
- * soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence
- * soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale
- * soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur [l'application de candidatures des IUT des Pays de la Loire](#)

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

- * DUT GEA
- * BTS CGO

Insertion professionnelle

La formation est délivrée en contrat de professionnalisation depuis 2014-2015.

Composante

Institut Universitaire de Technologie du Mans

Lieu(x) de la formation

Le Mans